

CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES  
66<sup>e</sup> réunion du Comité permanent  
Victoria Falls, Zimbabwe, 31 juillet 2025

SC66 Doc.2

### Ordre du jour provisoire

	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Document</b>
1.	Déclarations liminaires	
2.	Adoption de l'ordre du jour provisoire	SC66 Doc.2
3.	Élection du président et du vice-président du Comité permanent	
4.	Élection des membres et du président du Sous-groupe sur les finances	
5.	Création d'autres sous-groupes et groupes de travail (selon les besoins ; à mettre à jour conformément aux résolutions approuvées lors de la COP15)	
	5.1 Groupe de surveillance des activités de CESP (communication, éducation, sensibilisation, participation et renforcement des capacités)	
	5.2 Comité consultatif indépendant chargé du label Ville des Zones Humides accréditée	
	5.3 Sous-groupe sur la COP16	
6.	Date et lieu de la 67 <sup>e</sup> réunion du Comité permanent	
7.	Divers	
8.	Remarques de clôture	